

FONTVILLE

PAR ÉCULLY (RHONE)

▼ 中 丁

21 Avul 1913

PRCHIVES DE PUJOL*

BEGOUEN

BEGOUEN

Mun chen ani;

je t'ai arent le 26 mars dernier De Canis deux télégrammes to faijant connaîté que la 11 fection, (authorologie) de l'afas t'arait élu m délégrée pour trois aux à la

Comin des satientions en complacement de Cherrier, deléqué sortant. Att fonction n'étant pas plus innumerités que toutes des autres à l'éfas et, un tris quand numbre de nos collègues aquat aux de ce chef de bande qui a fait sant de mol à notre association, on a deindé de ne

REGOUEN par le réelere darantige. ma projette Cerjitan et Cartailhae, tu as ité désigné à l'avanuté absolue. on a objecté que tu n'Kabulmitjus Paris et que tu ne viend war, par aux te ânces ; à cela on a réponder que Faxenais aug nouments a bairis et que tuty rundrais sammentates lu four que elle serait nééemille. Ma dit seuce ger etaat mente Du Conseil, Ta serais obligé de te De ette se cette sovettern et que Cela ne te consiendremic peut êter par! on a upunder à cette objection que ta natorieté t agant lesigne dabord als zu enint, ti Konta interest que tu avoir tongoume porté aux vinis transilleurs partons aux

Desintrereise et aux indymodrett tu nerondræis par to sometraine à cetts trache ch que tu augsternit, sam soute, de premdre, Riestemben unain Courts Ochur . . . Le suis de contla et j'aprèse que tu ur fuar de difficultér à augsture formir charge pun the section de priess d'accepten achnellemet grun mon livin er acheré et un parentie, je me condrai à toutes les seaux Du Conseil et nom zarons un gingre muy namhung noughte sources.

Desgry, taryoun trinides, doich
theirin tout celle, es celle a let pers
Dega fait.

J'especia opin to, rom me repender
que c'est une affaire airtendres.

En attendant, se reste targens
ton condicionent deiverie